

# Connaissez votre WAV

(*Wheelchair Accessible Vehicle*, ou véhicule accessible par fauteuil roulant)

## 1. Réservez votre WAV

Winnipeg WAV est un service de réservation centralisé pour les véhicules avec chauffeur accessibles par fauteuil roulant. Il y a maintenant trois façons faciles de réserver un véhicule accessible par fauteuil roulant à Winnipeg :

- En téléchargeant l'appli – L'**appli Winnipeg WAV** peut être téléchargée gratuitement dans l'App Store d'Apple et la boutique d'applications Google Play.
- En ligne à [winnipeg.ca/reservezwav](http://winnipeg.ca/reservezwav)
- Par téléphone : **204-986-4WAV (204-986-4928)**

Une fois que vous aurez choisi le lieu de ramassage et de débarquement, le système enverra le véhicule disponible le plus proche en temps réel pour assurer un service aussi rapide que possible.

**Pour en savoir plus ou pour télécharger l'appli, visitez [winnipeg.ca/serviceWAV](http://winnipeg.ca/serviceWAV)**



## 2. Comprenez votre WAV

On peut demander des déplacements Winnipeg WAV par l'entremise du service de réservation centralisé. N'entrez jamais dans un véhicule qui n'est pas identifié comme étant un véhicule WAV autorisé.

Il est important de prêter attention au véhicule – vérifiez que la marque et le modèle du véhicule qui vient vous ramasser sont les mêmes que ceux annoncés lors de la réservation. Prenez note du numéro d'identification du véhicule qui figure sur le véhicule. Tous les véhicules WAV auront un numéro d'identification.

### Vérifiez le compteur

Tous les véhicules WAV sont équipés d'un compteur à écran tactile. Le compteur doit être allumé pendant tout votre déplacement.

### Faites preuve de respect

Veillez respecter votre chauffeur et son véhicule.

### Sécurité pour tout le monde

Ne demandez pas à votre chauffeur de faire des manœuvres illégales ou dangereuses, et ayez avec vous un siège d'auto pour enfant si cela est nécessaire.

### Vous pouvez payer en espèces ou par carte de crédit ou de débit.

Si le terminal est en panne, le chauffeur doit appeler son répartiteur.

## 3. Reconnaissez un chauffeur qui a un permis

Tous les véhicules WAV sont conduits par des fournisseurs de services autorisés provenant de sociétés de taxis ou de fournisseurs de services de transport personnel (FSTP).

Les chauffeurs doivent afficher leur permis pour chauffeur de taxi ou leur pièce d'identité WAV sur leur tableau de bord en tout temps. Le numéro et la date d'expiration du permis du chauffeur y sont indiqués.



**En cas d'urgence, appelez le 911.**

Tous les véhicules et les chauffeurs Winnipeg WAV font l'objet d'un permis en vertu du règlement sur les véhicules avec chauffeur de la Ville de Winnipeg.

**Si vous avez des questions, veuillez contacter le 311.**

